



L'essentiel du CHSCT UAT PARIS

CHSCT DU 16 mars 2010

parce qu'un jour, vous serez concernés...

Présentation des fiches entreprises

Ces fiches établies par le médecin du travail renseignent de manière générale sur les sites de l'établissement, sur les effectifs, sur les conditions générales de travail (commentaires sur les locaux, temps de travail, appréciation des risques).

La CFE-CGC/UNSA dénonce la politique du free-sitting qui est également fortement déconseillée dans les négociations nationales sur le stress et constatée dans l'expertise IAPR. **Le free sitting est un des risques psycho-sociaux reconnu.**

La Direction s'engage à proposer une position dédiée quand c'est possible et quand les salariés le souhaitent.

- Viry, pas de souci car il y a de la place.
- Brune (SU) il y a conflit avec les positions en HNO, les salariés doivent re-régler les positions tous les jours. Donc à étudier de plus près.
- Montigny ok de la place pour tout le monde
- Fontenay on n'arrive pas à avoir une position dédiée donc à étudier pour EPAC (côté FRONT pas de soucis).

Le CHSCT demande qu'une communication soit faite à l'ensemble du personnel. Aujourd'hui, certains ne savent pas qu'ils peuvent bénéficier une position dédiée ce qui permettra par la même occasion de faire un recensement.

Un suivi devait être fait pour la situation des handicapés, Monsieur Breyse s'engage à présenter un état au prochain CHSCT de juin.

Le CHSCT dénonce le fait qu'il n'y ait pas au minimum de 10m² par salarié. (Norme AFNOR). Pas de réponse de la Direction.

Information-consultation du Bilan CHSCT 2009

Dans le bilan les préconisations formulées par le CHSCT, suite aux restitutions des 2 commissions initiées par cette instance (commission de suivi HVME et d'enquêtes). Le CHSCT rappelle que les pressions sur les chiffres et les cadences n'ont pas cessé. La Direction informe qu'un effort de communication est fait sur les SIA et la double-écoute. Par ailleurs, les objectifs individuels sont maintenus, mais ils doivent être mieux adaptés et être atteignables. Les réponses de la Direction continuent à faire débat.

Le bilan est de meilleure qualité que celui de l'année dernière, mais il reste encore trop lisse. Il manque les principales observations de l'IAPR. Il n'apparaît pas non plus les recommandations d'ERETRA sur les fermetures de Pantin, Raspail et Nanterre.

Rappel que **les grilles horaires ont été imposées** suite à la réorganisation.

Le déploiement de l'application PATH devait permettre une meilleure ergonomie, mais dans les faits, les salariés l'ont vécu comme une contrainte.

Le CHSCT demande que ce bilan soit plus précis et plus détaillé. Par ailleurs, il devrait permettre d'identifier les recommandations, afin d'en tirer les actions à mener.

Vote : 11 contre et 1 abstention

Information-consultation PAPRIACT 2010 (programme annuel de prévention des risques professionnels et de l'amélioration des conditions de travail)

La **CFE-CGC/UNSA rappelle** que dans l'accord national « Vie privée/vie professionnelle » des mesures sont à mettre en œuvre rapidement pour les personnes éloignées du service (courrier de contact, rupture de l'isolement). Nous rappelons que 80% des suicides de ce début d'année concernent des personnes éloignées du service.

La Direction affirme qu'elle est en contact avec ces salariés régulièrement mais qu'elle va refaire un recensement. La réflexion est en cours sur le contenu du courrier.

Le CHSCT rappelle le rapport ERETRA sur les **risques psycho sociaux liés à la double écoute** qui ne doit pas être un outil de contrôle mais de progression professionnelle ;

La Direction veut des objectifs variant selon les compétences de chacun, donc adaptés et veut mettre en valeur les objectifs qualitatifs (mettre en valeur le tutorat, entraide entre services...). Par ailleurs, le SIA ne doit pas être un relevé d'objectifs mais un échange sur tous les points de la vie professionnelle.

Le CHSCT dénonce le renforcement des écoutes de contrôle sur le terrain en contradiction avec ce qu'annonce la Direction, en particulier sur le site de Philippe-Auguste.

La Direction s'est engagé à mettre plus de soutien de proximité et a réalisé une partie de ses objectifs, il manque encore des soutiens sur Brune.

Sur le thème de la double-écoute, les managers vont être formés sur le métier afin de pouvoir analyser les double-écoutes en faisant la part du positif et du négatif. Il n'y a pas d'objectif sur les double-écoutes.

Nous rappelons que **les RE sont débordés, le nombre de tâches ne fait qu'augmenter et qu'ils n'ont pas le temps de faire leur travail correctement.**

De plus nous indiquons que le pilotage de flux est contradictoire avec les double-écoutes.

Les élus rappellent que **le script obligatoire est une source de stress.**

La Direction indique que sur « l'Internet », une étude en nationale est en cours qui pourrait laisser une certaine autonomie aux CC sans toutefois supprimer le script totalement. Pour le « SU » la possibilité est laissée aux CC experts de répondre sans script si leurs compétences le leur permettent et s'ils sont capables de faire aussi bien, voir mieux. Beaucoup d'actions surtout au niveau collectif sont initialisées : information sur la pérennisation des sites, possibilité de prendre des pauses de façon plus souple, mais il reste un gros point noir le SI.

Résolution qui vaut pour avis. 10 pour , 2 abstentions

Complément d'information sur les travaux de Fontenay-sous-Bois

Les travaux sur le plateau de Fontenay-sous-Bois (réorganisation du plateau, mesures antibruit sol/plafond et travaux de rafraîchissement de peinture) sont prévus fin avril pendant les vacances scolaires. Les travaux débuteront le 19 avril, on passe de 77 à 58 positions sur le plateau. Le ratio m2 par position passe de 7,80 à 10,40, ce qui se rapproche des préconisations AFNOR. Par ailleurs, les salariés pourront bénéficier d'une position dédiée. Les personnes présentes à cette époque seront déplacées dans la salle pépinière et dans la salle de formation.

Le médecin du travail intervient sur le fait que les bureaux ne doivent pas être trop proches des murs et sur l'homogénéisation de la lumière. L'indice de luminosité doit être de 1.

Le CHSCT rappelle que le métrage doit être indiqué pour que les plans soient plus lisibles. C'est une demande répétée.

Information-consultation sur les nouvelles grilles horaires

Les nouvelles grilles horaires ont été discutées avec toutes les OS à l'occasion de plusieurs multilatérales suite aux demandes des salariés.

La grille « parents » est une grille de 36h6mn qui donne 6 JTL. **Vote : 7 pour 2 contre 3 abstentions**

La grille E de Viry était une adaptation aux flux automobiles, donc on démarre plus tard le matin et on finit plus tard le soir.

La grille T Pantin et Nanterre/Raspail, on termine plus tôt mais on travaille plus tôt le lundi.

La grille D Brune pour avoir des fins de soirée avant 20H, avec report le lundi matin. **Vote global pour les grilles E, T et D: 10 pour 2 abstentions**

La grille G Brune est à renégocier en multilatérale sur demande des salariés.

Information sur le déménagement du site de Brune

Les travaux de réhabilitation du site de Brune nécessitent une libération maximale des locaux.

Le traitement des dossiers relatifs aux transferts temporaires de certaines équipes du site ainsi que des sites de transit demande un délai plus important que prévu.

Dans ces conditions, la Direction de l'Immobilier et des Transports (DIT) a décidé de reporter le début des travaux de réhabilitation du site de Brune au premier trimestre 2011.

La DT IDF a fait le nécessaire afin de poursuivre la restauration sur le site de Brune jusqu'au départ des équipes.

Le financement du projet de création d'un restaurant d'entreprise sur le site de Raspail est toujours en phase d'étude au niveau de la Direction Expertise Environnement du Travail et Restauration (DEETR) d'OPF.

Compte tenu de ces éléments et à ce jour, le déménagement de l'ensemble du personnel de l'UAT du site Brune est **reporté à fin d'année 2010**.

Organisation Philippe-Auguste (installation équipe SHERPA) et accessibilité du site aux personnes handicapés

Sur le plateau de Philippe Auguste, c'était la règle du free-sitting. Lorsque l'équipe SHERPA est arrivée, elle a eu des positions dédiées d'où la création d'une certaine ambiguïté.

Sur Philippe-Auguste on a 41 positions pour 46 personnes dont 2 personnes ayant des mandats IRP et 5 personnes ne travaillant que le samedi. Donc la possibilité de mettre des positions dédiées aux salariés qui le souhaitent.

La Direction organisera une communication auprès des managers dans ce sens.

Problème d'accès aux sanitaires, d'évacuation, d'utilisation de l'ascenseur pour un salarié handicapé en fauteuil.

La Direction s'engage à créer une toilette handicapée au 5ème avec la suppression de 2 toilettes existantes. Les travaux devraient être faits au T2. De manière provisoire, il peut utiliser les toilettes du 3ème étage.

Pour l'évacuation, il existe un fauteuil handicapé, mais il est nécessaire de prévoir 2 personnes volontaires pour passer par l'escalier.

Une place de parking handicapé supplémentaire va être faite.

Contact

RS CHSCT : Elisabeth RIVIER

Site : <http://www.cfecgc-unsaf-orange.org>

Prochain CHSCT le 15 juin 2010

Plus d'informations sur notre site <http://www.cfecgc-unsaf-orange.org>